

DOSSIER DE CONSULTATION DU MARCHE

**ASSISTANCE TECHNIQUE DE BUSINESS ANALYST
COMPTABILITE
DSI 2017 762 PAP MAPA**

**DIRECTION DES PROJETS METIER ET DU SI
BPIFRANCE
27-31 AVENUE DU GENERAL LECLERC
94710 MAISONS ALFORT**

Date limite de remise des offres :

16 février 2018 à 18 heures 00

Sommaire

1. Préambule.....	3
2. Contexte du projet.....	3
2.1. Entité acheteuse	3
2.2. Contexte	3
2.3. Modules concernés par la refonte.....	3
3. Objet du marché	4
3.1. Champ de l'étude.....	4
3.1.2. Description de la mission.....	4
3.1.3. Compétences Fonctionnelles	5
3.1.4. Compétences Systèmes d'information.....	5
3.1.5. Autres Compétences	6
3.2. Lieu de la prestation	6
3.3. Durée d'exécution et planning prévisionnel	6
3.4. Cession de droits	6
3.5. Conditions générales d'achats.....	6
4. Dispositions générales	6
4.1. Soumission des offres	6
4.2. Modification du détail du dossier de consultation	6
4.3. Option / Variante	7
4.4. Délai de validité des offres.....	7
4.5. Confidentialité	7
4.6. Pièces constitutives du marché	7
5. Déroulement de LA consultation.....	7
5.1. Contenu du dossier de la consultation	7
Le dossier de la consultation comprend les pièces suivantes :.....	7
5.2. Demande de renseignements et documents complémentaires.....	7
5.3. Contenu des réponses	8
6. Critères d'attribution.....	9
7. Modalités essentielles de financement et de paiement.....	10
8. Voies de recours	10

Marché passé selon la procédure adaptée prévue dans le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 en application de l'Ordonnance modifiée n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à son décret d'application n° 2016-360 du 25 mars 2016 modifié.

Seuls sont habilités à soumissionner les candidats pouvant justifier qu'ils ne se trouvent dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

1. PREAMBULE

Bpifrance, banque publique d'investissement, est le partenaire de confiance des entrepreneurs.

Bpifrance finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec Business France, et dans leurs projets d'innovation.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace pour répondre à leurs besoins de financement, à chaque étape de leur vie.

Bpifrance, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'État et la Caisse des dépôts, agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions.

2. CONTEXTE DU PROJET

2.1 Entité acheteuse

Bpifrance Assurance Export, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 000 euros, dont le siège social est situé 27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 815 276 308

2.2 Contexte

Depuis le 1er janvier 2017, Bpifrance Assurance Export, filiale de Bpifrance SA, assure la gestion des garanties publiques à l'exportation au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'Etat en vertu de l'art L 432-2 du code des assurances.

Dans le cadre de son activité et de la refonte du SI Assurance Export, nous recherchons une prestation pour un Business Analyst afin de refondre l'ensemble des modules liés à la gestion comptable pour les applications métiers.

Cette prestation sera exécutée, au sein du domaine en charge du Système d'Information de Bpifrance Assurance Export, dans l'équipe Projet dédiée. Elle nécessitera une forte interaction avec les différents interlocuteurs Maîtrise d'Ouvrage et Métier en charge des modules comptables.

La mission sera supervisée par le responsable du service MOE.

2.3 Modules concernés par la refonte

Le SI de Gestion comptable au sens large à couvrir comporte potentiellement les modules suivants :

- Module comptabilité clients
- Module de gestion des sinistres
- Refonte de l'historisation des sinistres (HIS)
- Module de gestion des décomptes
- Module de saisies manuelles
- Interfaces
 - Progiciels comptables
 - Applications de gestion
 - Solutions d'encaissements
- Module de comptabilité fournisseurs
- Autres modules issus du cadrage

3. OBJET DU MARCHÉ

3.1. Champ de l'étude

3.1.2. Description de la mission

Le présent marché a pour objet une mission au sein du service DPMSI/Assurance Export/MOE de **Business Analysis Comptabilité** pour la refonte des modules liés à cette activité côté applications métiers du SI Assurance Export.

Il s'agit de définir, mettre en œuvre et conduire les éléments du projet dans le but d'obtenir un résultat optimal et conforme aux exigences métiers formulées et validées, par ou pour le commanditaire, en ce qui concerne la qualité, les performances, le coût, le délai et la sécurité.

La mission de business analysis consiste à assurer la responsabilité du contenu technique et fonctionnel du projet :

- Coordonner l'ensemble des métiers autour des applications Métiers : Gestion des demandes d'évolution, Animation, Rappel des usages, Bonnes pratiques, Habilitations, Protection des données ;
- Assister les métiers dans les étapes préalables d'expression des besoins ;
- Définir les besoins métier, établit les spécifications fonctionnelles générales et rédige précisément le cahier des charges ;
- Définir la cible d'utilisateurs ;
- Définir au plus tôt la méthode et les moyens pédagogiques de formation des utilisateurs ;
- Évaluer l'impact possible des nouvelles solutions numériques ;
- Définir les besoins de l'entreprise et déterminer les avantages qui découleraient du changement pour ses activités ;
- Gérer la mise en œuvre du changement en tenant compte des dimensions structurelle et culturelle ;
- Contribuer à la mise œuvre de la formation et l'accompagnement des utilisateurs, selon leurs besoins, définir le service de support à l'utilisateur ;
- Définit les modalités de traitement des demandes d'évolution ;
- Participer au choix d'une solution (progiciel, développement,...) en relation avec le maître d'œuvre ;
- Veiller au marché et aux événements internes / externe à Bpifrance impactant les applications Métier de l'Assurance Export ;
- Piloter les éventuels fournisseurs de données externes.

La mission doit garantir la cohérence fonctionnelle :

- S'assurer de la cohérence et de la complétude des besoins exprimés par la Direction métier ;
- Garantir la cohérence fonctionnelle, notamment avec le système d'information ;
- Formaliser, consolider et challenger les besoins des Métiers en cohérence avec les enjeux du projet ;
- Organiser et participer à des ateliers pour analyser, détailler et structurer les besoins ;
- Participer au business case du projet.

La mission couvrira la participation à toutes les étapes du projet :

- Contribuer à la conception fonctionnelle et en rédige les livrables (Architecture Fonctionnelle, Spécifications Fonctionnelles Générales, Spécifications Fonctionnelles Détaillées, etc.) ;
- Contribuer à la définition de la stratégie et du plan de recette ;
- Contribuer à la conception des dossiers de Recette Fonctionnelle ;
- Exécuter les Recettes fonctionnelles ;
- Contribuer au suivi de l'avancement des Recettes Fonctionnelles ;
- Accompagner la conduite de changement ;
- Diffuser un reporting régulier aux métiers en lien avec le Chef de Projet DPMSI ;
- Organiser et participe au support des utilisateurs.

3.1.3. Compétences Fonctionnelles

Une forte aptitude est attendue dans la traduction de l'expression des exigences Métier en spécifications fonctionnelles, avec des besoins particuliers sur :

- **Le domaine de l'assurance**
- **Le domaine de la comptabilité clients**
- **Des missions en gestion des sinistres serait un plus**
- Accessoirement le domaine de la comptabilité fournisseurs
- Les interfaces avec les systèmes comptables (Progiciels RDJ, SAI, AIS ...)

3.1.4. Compétences Systèmes d'information

Une expérience en mise en œuvre de systèmes d'informations est requise pour mener à bien la mission :

- Méthodes, normes et outils de Conception
- Missions en MOA/AMOA avec ateliers de recueils des besoins
- Spécifications fonctionnelles détaillées
- Rédactions de cas de tests
- Modélisation des données
- Méthodologie Agile / Product Owner / Rédacteur de User Stories
- Méthodes, normes et outils de Qualification (HP Application Life Management)
- Maîtrise des outils Bureautique (Word, Powerpoint, Excel)

3.1.5. Autres Compétences

La mission comporte des interactions nombreuses avec des acteurs variés, elle impose donc de disposer d'excellentes qualités relationnelles et de beaucoup de rigueur :

- Esprit de synthèse et sens du détail ;
- Esprit critique et force de proposition ;
- Esprit d'équipe et sens de l'engagement ;
- Aptitude au dialogue ;
- Autonomie et esprit d'initiative.

3.2. Lieu de la prestation

La prestation se déroule à **Maisons-Alfort**, au sein de la DPMSI - Direction des Projets Métier et du SI.

De fréquents déplacements sont à prévoir dans les locaux de Bpifrance Assurance Export à Paris, 24 Rue Drouot.

3.3. Durée d'exécution et planning prévisionnel

Le présent marché est conclu pour une durée de **15 (quinze) mois** à compter de sa notification. Le démarrage prévisionnel de la prestation est le **01 mars 2018**.

3.4. Cession de droits

En cas de prestations intellectuelles : Le prestataire retenu s'engagera à céder à titre exclusif l'intégralité des droits de propriété intellectuelle ou titres de toute nature, y compris les droits d'exploitation, afférents aux résultats de la prestation

3.5. Conditions générales d'achats

Le marché est soumis aux dispositions des conditions générales applicables aux marchés de prestations intellectuelles, jointes au présent document.

4. DISPOSITIONS GENERALES

4.1. Soumission des offres

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. En cas de groupement, la forme demandée par Bpifrance est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire.

Si le groupe attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de Bpifrance.

En cas de groupement, le candidat devra préciser dans l'ATTR11 le ou les comptes à créditer.

4.2. Modification du détail du dossier de consultation

Bpifrance se réserve le droit d'apporter au plus tard, quinze jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

4.3. Option / Variante

Les options et les variantes ne sont pas admises.

4.4. Délai de validité des offres

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

4.5. Confidentialité

Les candidats sont informés qu'ils seront tenus à une stricte confidentialité quant aux objectifs et modalités de la prestation attendue. Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de cette clause.

4.6. Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué des pièces suivantes hiérarchisées par ordre décroissant d'importance suivant. Cet ordre prévaut en cas de contradiction entre ces documents :

- L'acte d'engagement (Attri 1) ;
- Le document de consultation « ASSISTANCE TECHNIQUE DE BUSINESS ANALYST COMPTABILITE » ;
- Les conditions générales applicables aux marchés de prestations intellectuelles, de technologie de l'information et de la communication (choisir les conditions adéquates) ;
- Offre technique et financière.

5. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

5.1. Contenu du dossier de la consultation

Le dossier de la consultation comprend les pièces suivantes :

- Le dossier de consultation du marché ;
- Les Conditions générales applicables aux marchés de prestations ;

5.2. Demande de renseignements et documents complémentaires

Vos interlocuteurs pour toute demande de renseignements et documents complémentaires sont :

- Eric SANCHEZ (eric.sanchez@bpifrance.fr);

Le courriel aura pour objet : « AO DSI 2018 762 BAE PAP ESA Assistance Technique Business Analyst Comptabilité - Question » et ne devra pas excéder la taille de 8 Mo».

5.3. Contenu des réponses

Les réponses à la présente consultation seront rédigées en français et sont attendues au plus tard le **16 février 2018 2018 à 18 heures 00** aux adresses électroniques suivantes :

- Eric SANCHEZ (eric.sanchez@bpifrance.fr);

Le courriel aura pour objet : « AO DSI 2018 762 BAE PAP ESA Assistance Technique Business Analyst Comptabilité - Offre » et ne devra pas excéder la taille de 8 Mo.

Les entreprises auront à produire :

A. Un dossier de candidature complet comprenant les pièces suivantes :

- 1- Obligation : Les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) ou le DUME (Document unique de marché européen) pour présenter leur candidature.
Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>
Le candidat retenu sera invité à soumettre les preuves originales
- 2- Si nécessaire une déclaration de sous-traitance (DC4) qui vous permettra de présenter un sous-traitant
- 3- Obligation : Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- 4- Une présentation de la société, notamment de l'implantation nationale, références notamment dans le secteur financier et le secteur public, effectifs, expertises et services,
- 5- Liste de références : présentation d'une liste des [principaux services ou principales fournitures] effectué(e)s au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.
- 6- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat dans l'activité de [mentionner l'activité en relation avec la prestation] et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Une indication des titres d'études et professionnels du candidat et/ou des cadres de son entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle de l'accord-cadre.

B. Un dossier pour l'offre comportant les documents suivants :

Une offre technique et financière consistant en une note précise et succincte comprenant les points suivants :

- La compréhension du besoin ;
- Le profil des intervenants : expérience, expertise qui seront dédiés à l'exécution du marché ;
- La grille tarifaire [ou la proposition financière] exprimée obligatoirement en euro HT.

Les propositions doivent être rédigées en langue française.

Les dossiers qui seraient reçus par voie électronique après la date et l'heure limites fixées ci-dessus seront rejetés.

Si des pièces à fournir au titre de la candidature sont manquantes, le client peut décider d'exercer sa faculté de régularisation des candidatures dans les conditions fixées à l'article 55 du décret du 25 mars 2016, susmentionnés.

Bpifrance convoquera les **3 candidats** ayant présenté les meilleures offres en vue d'une audition et d'une négociation avant le choix du prestataire.

6. CRITERES D'ATTRIBUTION

Le ou les prestataires seront classés à l'issue d'une étude approfondie des propositions et sur la base de critères définis ci-dessous.

Le ou les prestataires seront classés à l'issue d'une étude approfondie des propositions et sur la base de critères définis ci-dessous.

Les propositions sont appréciées au moyen de la liste des critères pondérés et publiés dans l'avis d'appel public à la concurrence pour la consultation. Les notations seront réalisées sur la base de 5 niveaux :

1 : faible < 2 : passable < 3 : assez bien < 4 : bien < 5 : très bien

- **Critère 1 - Compétences selon profil et connaissances requis :** **35%**
 - Notation effectuée sur la base de l'écart entre la proposition couvrant le moins de compétences attendues (Cf) et le plus de compétences attendues (CF), découpée en tranches équivalentes
 - Exemple
 - Valeur d'une Tranche (VT) : $(CF - Cf) / 5$
 - Tranche 1 : faible **Cf = < Tranche 1 < Cf + VT**

- **Critère 2 - Conditions financières de la proposition :** **35%**
 - Notation effectuée sur la base de l'écart entre la proposition la plus faible (Pf) et la plus forte (PF) découpée en tranches équivalentes
 - Exemple
 - Valeur d'une Tranche (VT) : $(PF - Pf) / 5$
 - Tranche 1 : faible **PF - VT < Tranche 1 <= PF**

- **Critère 3 - Références de missions similaires de deux ans au moins :** **30%**
 - Notation effectuée comme suit :
 - 1 : faible : pas d'expérience
 - 2 : passable : < 2 ans
 - 3 : assez bien : =<2 à <3 ans
 - 4 : bien : 3 =< à < 5 ans
 - 5 : très bien : => 5 ans

Les offres inappropriées, inacceptables et irrégulières sont éliminées (non classées). Les autres offres sont classées par ordre décroissant.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché doit produire l'ensemble des documents justificatifs et moyens de preuve décrits à l'article 51 du décret n°2016-360.

ATTENTION : à défaut de transmission de ces documents dans le délai impératif indiqué par Bpifrance, l'offre du candidat attributaire est rejetée.

Après attribution du marché, Bpifrance avise tous les autres candidats du rejet de leur offre.

Seul le candidat retenu signera l'ATTRI1 après l'attribution finale.

Après signature de l'acte d'engagement par le représentant du Client, le marché est notifié au titulaire, conformément aux dispositions de l'article 103 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La sous-traitance de la totalité du marché est interdite.

7. MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

L'exécution du marché sera financée par le budget de Bpifrance Assurance Export.

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures accompagnées d'une copie des CRA (Compte Rendu d'Activités) établis mensuellement et signés par le Responsable de service.

8. VOIES DE RECOURS

Les recours relatifs à la passation des marchés peuvent s'exercer dans les cas et les conditions prévues par l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal de Grande Instance de Paris
4 boulevard du Palais
75055 Paris cedex 01
Tel : 01 44 32 51 51

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.